

Etaient présents :

Proviseur, M. Guyard, Mme Lanaud, M. Bailly, M. Brissiaud, M. Lebeuf, M. Decamp, Mme Subiger,
M. Gendre, Mme M'Piayi, M. Arnaud, Sixdenier Florentin

Excusés : M. Louali, Mme Vanlauwe

9 présents, quorum à 7, le quorum étant atteint, la commission peut siéger.

Ordre du jour

- ⇒ Suites données aux avis de la CHS du 27/02/2018
- ⇒ Point sur les registres (SST, Sécurité incendie) ; Situation pour le nouveau registre d'accessibilité ;
- ⇒ Point sur les accidents et présentation des statistiques de passage à l'infirmierie ;
- ⇒ Retour sur les travaux des groupes de travail :

L'ordre du jour proposé et soumis au vote.

Vote : 9	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
----------	----------	------------	----------------

➔ Adoption à l'unanimité

Suite données aux avis de la commission du 27/02/2018 :

1. Rédiger une charte santé/sécurité pour les personnels et les élèves : *une charte a été élaborée, elle est soumise aux membres de la commission.*
Avis de la commission :
 - Validation de la charte proposée en apportant une modification sur la représentation des gestes et postures choisie.
2. Mise en sécurité de la protection de l'écran dynamique du bâtiment E : *difficulté rencontrée sur la modification envisagée sur la structure, finalement une protection mousse sera installée.*
3. Renforcer le contrôle des véhicules extérieurs pour accéder à l'établissement : *une réflexion est engagée par la filière sécurité pour déterminer les modalités en impliquant les élèves dans leurs définitions.*

Registres

Un point est fait sur les registres obligatoires dans l'établissement :

Registre « Sécurité incendie » : pas de modification depuis la CHS du 27/02, aucun nouvel exercice incendie n'a été conduit sur cette période.

Registre « Santé et Sécurité au Travail (SST) » : pas d'observations ni de suggestions des personnels et des usagers relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail n'ont été renseignées sur cette période.

Concernant le nouveau registre « **Registre public d'accessibilité** » qui doit servir de vecteur de communication entre l'établissement (ERP de 3^{ème} catégorie) et le public accueilli, le travail a été engagé pour sa mise en place et disposer des pièces administratives nécessaires à sa constitution.

Le personnel d'accueil est inscrit à une formation pour accompagner les usagers lors de la consultation de ce registre, ce qui permettra de disposer d'une attestation.

La fiche informative reste encore à compléter pour affichage et diffusion.

Point sur les statistiques infirmerie

M. Gendre, l'infirmier du lycée, présente le bilan **presque final** de l'année scolaire 2017-2018, restant sept semaines jusqu'au 07 juillet 2018. A ce jour, 2538 actes ont été effectués à l'infirmierie.

Parmi ces actes, on compte : 1340 soins infirmiers, 499 soins sur prescription médicale, 438 conseils en santé, 170 écoutes et relations d'aide, 1 contraception d'urgence administrée.

Au cours de l'année scolaire 2017-18, 107 accidents sont survenus : 47 en EPS, 48 en Vie Scolaire, 9 en atelier, 3 concernant le personnel. Au total, 18 accidents ont dû être déclarés à la CPAM, conformément à la législation du travail. 7 appels au SAMU pour 6 hospitalisations et une consultation médicale sur place. On compte 34 élèves qui sont rentrés dans leur foyer pour raisons de santé.

Suivi du D.U.E.R. « Document Unique d'Evaluation des Risques »

Une fiche transmise le 14/05/2018 concerne un risque engendré par une fuite d'eau sur le bâtiment E. Des dalles du sol de la salle E003 se sont décollées et se soulèvent ce qui risque de provoquer des chutes.

La Région a été informée de ce sinistre, nous sommes en attente des suites qui seront données.

Avis de la commission :

- Validation

Suivi du P.P.M.S. « Plan Particulier de Mise en Sureté »

Les travaux relatifs à l'installation d'une sonnerie dans tous les bâtiments et d'alarmes spécifiques sont achevés, ils ont été livrés mercredi 2/05, les plans sont encore en attente depuis cette date. Les déclencheurs « alerte évacuation » ont été installés hors de portée des élèves. Un seul déclencheur existe pour le confinement, il est situé à la loge.

Pour les déclencheurs « évacuation »

Bat A : 1 confinement et 1 évacuation à la loge

Bat B : 1 évacuation bureau vie scolaire + 1 évacuation salle des profs

Bat C : 1 évacuation salle travail profs

Bat D : 1 évacuation salle restauration derrière la chaîne de passage

Bat E : 1 évacuation salle de travail des enseignants au RDC + 3

évacuation dans les chambres AED niveau 1, niveau 2 et niveau 3.

Bat F : 1 évacuation salle CA + 1 évacuation accueil Greta



Les corrections nécessaires apportées au PPMS « attentat-intrusion » sont présentées avant sa diffusion. Le calendrier de fin d'année ne permet plus la réalisation d'un exercice PPMS, le prochain exercice sera donc organisé en début d'année scolaire prochaine.

Avis de la commission :

- Une problématique de stationnement de véhicules devant le portail P4 (entrée livraison) est évoquée, l'entrée au lycée se trouve ponctuellement bloquée ce qui pose problème en terme de sécurité.

« Projet Educatif Sanitaires »

Les plans et les différents choix sont présentés aux membres de la commission.

Les travaux sont prévus de commencer le mardi 22/05.

Avis de la commission :

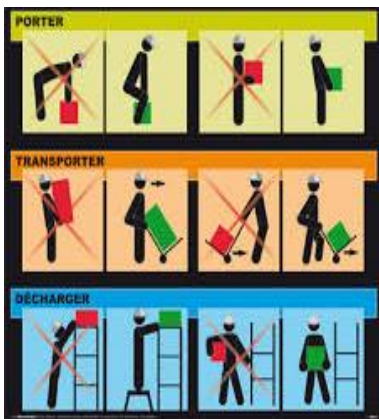
- Validation

Le Proviseur

Nos incontournables Santé / Sécurité



Adoptez les bons gestes



1. Les issues de secours doivent être maintenues dégagées de tout encombrement et identifiées.
2. Les consignes générales d'incendie et les points de rassemblement doivent être identifiés et connus.
3. L'ensemble des personnels et des élèves doit connaître les consignes d'évacuation incendie.
4. L'ensemble des personnels et des élèves doivent connaître les consignes d'évacuation ou de confinement du P.P.M.S.
5. L'utilisation d'équipement motorisé (engin ou machine) ne peut se faire qu'après une formation adaptée.
6. Le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) est obligatoire et en adéquation avec les risques identifiés.
7. Une formation liée à la santé et à la sécurité doit être dispensée pour tous les membres de la communauté scolaire.
7. **Tous les accidents** doivent être signalés et enregistrés.
8. Tous les risques repérés doivent être systématiquement signalés en complétant une fiche « relevé d'observations et suggestions » disponible en ligne sur le site ou à l'accueil.

**Et en toutes circonstances,
J'alerte en cas d'incident, de situations à risque ou d'accident !**

*J'ai pris connaissance des incontournables sécurité
Je m'engage à les respecter*

<i>NOM Prénom</i>	<i>Date</i>	<i>Signature</i>